

LES NOUVEAUX LECTEURS DANS LES ANNÉES 1830 EN FRANCE : LA PLACE DES FEMMES

(The new readers in the 1830's in France: the place of women)

Anne Aubry*

Universidad Pablo de Olavide, Sevilla

Abstract: To think about books in the literature leads us to investigate about their evolution, manufacturing, commercialization, and their dissemination for those readers who were not able to acquire them. In France, the decade of 1830 marks a milestone in the diffusion of the literary works and in the development of large-scale reading: it stops being the pastime of the high social class and gradually becomes an activity shared by many people. Different factors caused this change in the reading habits: the price of books and of the newspapers was reduced progressively. Spaces for reading as well as the *cabinets de lecture* for reading books and newspapers began to appear. However, the first indispensable factor for the diffusion of the books is literacy. In this paper, we will concentrate on the first school laws that established education as a responsibility of the State. In the second part, we will analyze thoroughly the appearance of a newcomer to the universe of the books: women as new readers.

Keywords: Gender studies; Cultural Studies; France; Nineteenth century; Literacy; History of the reading.

Resumen: Reflexionar sobre los libros en la literatura nos lleva a indagar sobre la evolución del libro en sí, sobre su fabricación, sobre su comercialización y sobre su difusión para los lectores que no lo pueden comprar. En Francia, los años 1830 marcan un hito en la difusión de las obras literarias y en el desarrollo de la lectura a gran escala: deja de ser el pasatiempo de una clase social privilegiada para convertirse paulatinamente en una actividad compartida por muchos. Distintos factores propician este cambio en los hábitos lectores: el precio del libro y del periódico bajan progresivamente, los lugares que acercan libros y periódicos se multiplican, así como los *cabinets de lecture*. Pero el primer factor imprescindible para la difusión de los libros es la alfabetiza-

* **Adresse pour la correspondance :** Anne Aubry. Departamento de Filología y Traducción. Facultad de Humanidades. Universidad Pablo de Olavide. Carretera de Utrera, km 1. 41013 Sevilla (acaubx@upo.es)

ción; nos fijaremos aquí en las primeras leyes escolares que hacen de la educación una responsabilidad del Estado. En una segunda parte, observaremos con detenimiento la aparición de una recién llegada al mundo de los libros: la lectora.

Palabras clave: Estudios de género; Estudios culturales; Francia; Siglo diecinueve; Alfabetización; Historia de la lectura.

1. Introduction

S'intéresser à la place des livres dans la littérature, c'est s'interroger sur la triade auteur/livre/lecteur. Et le lecteur est bien évidemment essentiel pour que les œuvres littéraires ne restent pas lettre morte. L'intérêt pour l'histoire de la lecture est relativement récent, si on évoque les travaux de Martyn Lyons avec *Le triomphe du livre* (1987), et ceux de Guglielmo Cavallo et Roger Chartier avec *L'Histoire de la Lecture dans le monde occidental* (1997). Nous avons donc choisi d'observer l'évolution de la lecture à un moment crucial de l'histoire littéraire française, dans les années 1830.

Nous nous proposons ainsi dans cet article d'examiner si le contexte historique qui montre une relative complexité permet à partir de cette période l'émergence significative d'une nouvelle venue dans le monde de l'écrit, la lectrice.

Au XIX^e siècle, beaucoup de héros de romans français sont fascinés par la lecture et s'y adonnent avec passion, tels que Julien Sorel, ou Emma Bovary. « “La lecture devient pour les Français, un besoin autant qu'un plaisir” », remarque dans sa livraison du 27 août 1823, *Le Diable Boiteux* ». (Couty 2002 : 483) C'est l'époque à partir de laquelle les livres commencent à se multiplier, ainsi que les lieux permettant la lecture publique comme les cabinets de lecture. Dans ces endroits fleurissant dans les villes et se concentrant à Paris dans les zones d'activité culturelle, on peut emprunter livres et romans pour un prix modeste. Le prêt peut s'effectuer pour un jour, pour une semaine, pour un mois ou à l'année. Et les cabinets de lecture se développent eux aussi de manière spectaculaire. S'il y a, selon le *Tableau de Paris* (1781-1788) de Louis-Sébastien Mercier, quelques dizaines de cabinets de lecture, les *Nouveaux Tableaux* de Pain et Beauregard en dénombrent... 520 en 1828 ! (Couty 2002 : 483) Nous chercherons donc à savoir quels sont les nouveaux lecteurs en France dans les années 1830, à une période où commencent à prendre une relative ampleur la publication et la lecture de romans. C'est également à cette période que commence, comme le montre José Luis Díaz, la vie littéraire qui « [...] s'invente en ces années [...] non plus comme « vie du lettré », comme au siècle précédent et au début du XIX^e siècle, mais avec des interférences mythologiques nouvelles avec la vie artiste. » (Díaz 2011 : 28) Nous évoquerons donc d'abord les progrès de l'alphabétisation au début du XIX^e siècle, avant même les grandes lois scolaires de Jules Ferry de 1881, puis, nous nous pencherons plus particulièrement sur l'émergence de nouvelles venues, les lectrices.

Afin d'observer la genèse de l'avènement de la lectrice, nous présenterons les débats antérieurs à 1830 sur l'éducation des filles lors des siècles précédents, ainsi que le rôle exercé par les institutions religieuses et l'héritage de la période révolutionnaire dans ce domaine.

2. L'éducation des filles

Comme le montre Martine Sonnet dans son article « L'éducation des filles à l'époque moderne » de 2006, les écrits sur l'éducation des filles commencent à revêtir une grande importance à partir de la Renaissance, mais on ne peut néanmoins pas passer sous silence *La Cité des Dames* et *Le Livre des trois vertus* parus au début du XV^e siècle, œuvres de Christine de Pisan qui développe la conviction - qu'elle est alors la seule à défendre - de l'égalité des sexes. À partir du XVI^e siècle, la "Querelle des femmes" pose la question de leur statut dans la société ainsi que de leur éducation : les partisans et les détracteurs de l'éducation s'opposent farouchement. En 1523, l'humaniste espagnol Juan Luis Vives dans son ouvrage *Educación de la mujer cristiana* considère ainsi que les jeunes filles doivent recevoir une instruction, même si les travaux domestiques y occupent une grande part, et même si le latin - alors voie royale de l'accès à la connaissance - en est proscrit. Erasme s'inscrit dans cette même logique, mais Rabelais pousse cette idée de Vives plus loin en imaginant dans l'utopique abbaye de Thélème les deux sexes vivant en harmonie et ayant reçu la même instruction. Par ailleurs, la Réforme protestante, en affirmant le sacerdoce universel des fidèles, encourage la multiplication des écoles populaires, aussi bien pour les filles que pour les garçons, afin qu'ils puissent apprendre à lire et avoir ainsi accès à la Bible. Avec les progrès de la Réforme, l'Église catholique, durant le Concile de Trente (1545-1563) contre-attaque en se situant sur le domaine de l'éducation des filles qui semblent être la cible parfaite pour mener à bien la reconquête religieuse. En effet, elles appartiennent à l'enfance, on peut donc modeler leur esprit, et grâce à leur sexe, elles représentent la maternité potentielle. De nombreuses congrégations religieuses s'emploient à créer divers lieux d'instruction féminine à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles. (Venard 2003 : 481) : « À côté de leurs écoles charitables, gratuites destinées aux filles pauvres, certaines congrégations, comme les Ursulines ou les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, reçoivent des internes payantes; d'autres, telles les Visitandines, n'ont que des pensionnaires. » Il faut souligner que, même dans le cadre de ce double recrutement, (Sonnet 1988: 62): « apprendre aux filles à connaître, aimer et servir Dieu constitue l'objectif prioritaire. » Et dans les deux groupes sociaux, les jeunes filles passent beaucoup de temps aux « travaux d'aiguille »; les pauvres pour apprendre un métier qui leur permettra de gagner honnêtement leur vie, les riches pour occuper utilement leur temps et se détourner des dangers de l'oisiveté.

Malgré la multiplication des écoles de filles au cours du XVII^e siècle, (Sonnet, 2006 : 257): « [...], la réflexion pédagogique les concernant ne s'affirme que dans le dernier quart du siècle. » Cependant, tout au long du XVII^e, la question du savoir des femmes a occupé les esprits, les conversations, les salons où des femmes d'influence telles que Mlle de Scudéry ou Mme de Sévigné réclament une éducation littéraire et scientifique pour leurs congénères. C'est aussi l'idée que défend Poullain de La Barre dont le traité *De l'égalité des sexes* (1673) utilise la raison pour défendre ses idées égalitaires battues en brèche par Malebranche soutenant que (Sonnet 2006 : 257): « sauf exception, les femmes n'entendront jamais rien à la science et à la philosophie. » Au long du Grand

Siècle, tous les genres littéraires se sont saisis de la question du savoir des femmes, particulièrement Molière avec ses *Précieuses Ridicules* et ses *Femmes Savantes* où Chrysale dans son célèbre discours (Acte II, scène 7) considère que l'horizon vital de la femme est le suivant : « Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens/ Et régler la dépense avec économie, / Doit être son étude et sa philosophie. »

En 1685, Claude Fleury publie son *Traité du choix et de la méthode des études* dans lequel il propose aux filles un programme éducatif où l'enseignement religieux tient toujours la première place. Il considère que le survol des disciplines utiles à la tenue du ménage est suffisant, car l'étude n'est pas indispensable pour les filles, pourtant (Sonnet 2006 : 258) : « Il vaudrait mieux toutefois qu'elles y employassent les heures de leur loisir, qu'à lire des romans, à jouer, ou à parler de leurs jupes et leurs rubans. »

Comme le souligne Martine Sonnet, Fénelon publie lui aussi son *De l'éducation des filles* (1687) dans lequel le présupposé est encore l'infériorité du deuxième sexe. Néanmoins, son traité est un peu plus permissif : il recommande les mêmes matières que Fleury, mais il y ajoute d'autres savoirs profanes : la grammaire, l'arithmétique, « les principales règles de la justice », la littérature, l'histoire, le latin, la musique et la peinture. La seule femme à ajouter sa voix au concert des recommandations éducatives est la marquise de Lambert dans ses *Avis d'une mère à sa fille* où son plan d'éducation est enfin délivré du présupposé d'une infériorité intellectuelle féminine. Elle y encourage les jeunes filles à s'adonner aux sciences solides et à la philosophie, mais sa position émancipatrice reste tout à fait minoritaire.

À partir du XVIII^e siècle, l'Église commence à perdre son influence sur les esprits et la question de l'éducation continue à exercer une fascination sur les esprits : pas moins de 210 traités d'éducation sont publiés au long du siècle, particulièrement à partir de 1750. La parution de l'*Émile* de Rousseau (1762) ne permet néanmoins pas d'envisager l'éducation comme une voie d'émancipation, comme le rappelle Martine Sonnet (2006 : 259) : « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, [...], leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance. » Ce discours réduisant la sphère d'activité féminine au for intérieur est dominant pendant le siècle des Lumières et continue pendant la Révolution française : les filles sont élevées pour le foyer et la vie conjugale et comme le note Françoise Mayeur : (2001 : 285) : « Comme chez Mirabeau, la reconnaissance d'une différence d'aptitudes et de fonctions entre hommes et femmes aboutit à un repli total de la femme sur la famille. » Pourtant, des voix discordantes commencent à se faire entendre, comme celle de Talleyrand qui, présentant son projet à la Constituante considère que l'instruction est un bien commun et qu'elle doit donc être donnée aux deux sexes. Pour sa part, en 1792, Condorcet déclare à l'Assemblée que l'instruction est du ressort de l'État et doit concerner tous et toutes, garçons et filles, sans distinction sociale. (Mayeur 2001 : 286) : « Seul partisan de la mixité, il y voit un rempart contre l'influence des prêtres et contre les préjugés qui empêchent les mariages entre des classes sociales différentes. » Condorcet réclame ainsi un statut juridique pour les femmes, alors qu'Olympe de Gouges, dans sa *Déclaration*

des droits de la femme et de la citoyenne appelle de ses vœux l'exercice d'un rôle politique par les femmes : « Femme, réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme et de mensonges. »

Mais malheureusement, la rencontre espérée entre l'éducation des femmes et les Lumières n'aura pas lieu. C'est seulement au sein des familles éclairées que s'élaborent au XVIII^e siècle, les éducations féminines les plus abouties, comme celle de Geneviève Randon de Malboissière illustrée par Martine Sonnet (2006 : 264):

Dans ce milieu nanti et éclairé, la science féminine est tolérable tant qu'elle n'est porteuse d'aucune concurrence réelle entre les sexes. Mais la grande majorité des familles, aux prises avec des nécessités bien plus vitales que d'orner l'esprit de leurs filles, se contente de ce que leur proposent des institutions mises en place bien avant que l'esprit des Lumières se manifeste, et lui restant étrangères. L'inertie est si forte que les plans d'éducation révolutionnaires eux-mêmes, à l'exception notable de celui de Condorcet seul à admettre le principe d'égalité des sexes, substitueront l'Être Suprême au vieux Dieu comme référence, mais proposeront toujours aux filles un minimum d'enseignement général pour un maximum de travaux d'aiguilles.

L'alphabétisation ne commence pas au XIX^e siècle. Sous l'Ancien Régime, l'Église impulse un enseignement où éducation religieuse et instruction se confondent. La Révolution Française reconnaît l'importance fondamentale de l'instruction pour atteindre l'égalité. C'était d'ailleurs une revendication historique exprimée dans les Cahiers de Doléances de 1789 qui considéraient que « l'instruction est le premier besoin de l'homme après le pain ».

3. Les progrès de l'alphabétisation en France au XIX^e siècle

La Révolution Française n'a donc pas tenu ses promesses en ce qui concerne l'importance fondamentale de l'instruction pour atteindre l'égalité. Elle a beau proclamer : « la société [...] doit mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens » (Constitution de 1793, ou de l'An I), (Couty 2002 : 484), elle n'a pas les moyens de son ambition. C'est donc tout au long du XIX^e que se réalisera progressivement le vœu de la Révolution dans le domaine de l'éducation par différentes lois successives.

Martyn Lyons rappelle que les historiens, quand ils cherchent à mesurer l'alphabétisation au début des sociétés modernes, ne considèrent pas à proprement parler, la capacité de lire. Ils prennent comme point de référence l'étude des signatures sur les contrats de mariage. Pourtant, on peut se demander, comme lui, ce que signifie vraiment une signature. Est-ce la seule chose qu'on apprenne à écrire correctement, sans que cela n'indique nécessairement le fait de savoir lire, puisque savoir lire et savoir écrire sont deux apprentissages différents, séparés dans le temps ? Comme le souligne cet historien de la lecture, (Lyons 1987 : 28) : « Dans les années 1830, les inspecteurs des écoles

françaises rapportent qu'il y avait, en 1833, souvent un abîme entre le moment où on apprenait à lire [...] et le moment où on apprenait à écrire. » De fait, c'est la raison pour laquelle la signature était interprétée comme le signe du déjà savoir lire Martyn Lyons ajoute de plus une nuance à ces études de l'alphabétisation: beaucoup de femmes savaient lire mais ne pouvaient ni compter ni écrire, et on assistait à un partage des responsabilités : les femmes faisaient la lecture à la famille alors que les hommes écrivaient et tenaient les comptes. Il considère finalement que (Lyons 1987 : 30) « l'information fournie par les contrats de mariage sous-estime la capacité de la lecture féminine dans la France des XVIII^e et XIX^e siècles. »

Citons à ce propos l'étude menée par Jean-Pierre Pélissier et Danièle Rébaudo intitulée « Une approche de l'illettrisme en France. La signature des actes de mariage au XIX^e siècle dans *l'enquête des 300 familles*. » Les auteurs soulignent le taux de signature plus élevé chez les hommes, mais ils nuancent également leur propos en rappelant que: « Le rattrapage des femmes, en moyenne mobile sur 5 ans, augmente fortement à partir de 1830, époque où l'écart est encore d'environ 20%, et est presque complet pour la génération née vers 1870. » (Pélissier, Rébaudo 2004 : 166)

Il faut rappeler que le XIX^e siècle est en Occident, par excellence, l'ère de l'alphabétisation de masse. Martyn Lyons souligne qu'en France, à la période révolutionnaire, 50% des hommes et 30% des femmes savaient lire, ces pourcentages étant d'ailleurs plus faibles qu'en Grande Bretagne (62%) et que dans l'Empire allemand (88%). Les Français ont donc su lire et écrire avant les grandes lois scolaires du XIX^e siècle et la fin du XVIII^e siècle est une période faste pour la lecture comme l'ont bien montré Guglielmo Cavallo et Roger Chartier. Ces auteurs rappellent dans l'introduction de leur *Histoire de la lecture dans le monde occidental* :

[...] le diagnostic qui situe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle une des révolutions de la lecture. Les supports en sont bien repérés en Angleterre, en Allemagne et en France : ainsi la croissance de la production du livre, qui triple ou quadruple entre le début du siècle et les années 1780, la multiplication rapide des journaux, le triomphe des petits formats, l'abaissement du prix du livre grâce aux contrefaçons, l'essaimage des institutions qui permettent de lire sans acheter, société de lecture d'un côté, librairies de prêt de l'autre. (Cavallo, Chartier 1997 : 34-35)

Il nous semble donc important de nous attarder maintenant sur les processus qui ont permis les progrès de l'alphabétisation. Pour cela, on s'appuiera sur l'étude réalisée par Yvonne Pasquet sur « L'alphabétisation dans le département de la Vienne au XIX^e siècle » où elle souligne tout d'abord le grand clivage de l'alphabétisation dans la France de l'Ancien Régime qui permet d'opposer deux France, celle de l'Est alphabétisée et celle de l'Ouest peu alphabétisée.

Les progrès de l'alphabétisation dépendent de plusieurs facteurs. Pasquet démontre bien que les modes d'exploitation sont significatifs, liant inexorablement métayage et analphabétisme. Cependant le critère du mode d'exploitation n'est pas le seul que l'on

puisse utiliser. Les médiateurs grâce auxquels les enfants apprennent à lire et à écrire sont l'Église avec ses prêtres jouant le rôle d'instituteurs, ainsi que l'Armée, avec ses écoles régimentaires, mais aussi les écoles d'entreprises et enfin, bien entendu la famille, comme ultime institution jouant alors un rôle décisif en faveur de l'alphabétisation. Pourtant cet appui n'est selon elle qu'« un rôle supplétif et momentané. » (Pasquet 1977 : 257). En effet, la base de l'enseignement s'enracine à l'école primaire. À l'époque, elle se résume généralement à un homme enseignant chez lui à quelques élèves, tout en exerçant un autre métier.

Il nous semble donc indispensable de repérer les directives prises par les gouvernements successifs pour encourager l'alphabétisation. Sous la Restauration, L'Ordonnance Royale du 29 février 1816 obligeait chaque commune à entretenir une école et à assurer la gratuité de l'enseignement pour les pauvres. Mais bien peu de communes ont pu suivre les ordres du pouvoir monarchique, essentiellement à cause du manque de ressources. En 1833, Guizot, alors ministre de l'Instruction Publique, fit voter une loi qui porterait son nom posant les bases d'un enseignement primaire propre à accueillir le plus grand nombre. Les écoles primaires publiques sont celles qui sont entretenues par les communes, les départements ou l'État. La loi stipule donc dans son article 9 :

Toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire. Dans le cas où les circonstances locales le permettraient, le ministre de l'Instruction publique pourra, après avoir entendu le conseil municipal, autoriser, à titre d'écoles communales, des écoles plus particulièrement affectées à l'un des cultes reconnus par l'État.

Enfin, de manière à former des instituteurs, l'article 11 prévoit la création d'Écoles Normales qui devaient être financées par le département, soit par plusieurs départements au besoin. Les conditions de travail de l'instituteur sont elles aussi fixées par la loi dans son article 12, qui détaille les conditions dans lesquelles l'instituteur communal exercera sa profession. Il disposera d'un local pour y faire la classe, mais aussi pour y habiter. D'autre part, son traitement ne pourra pas être inférieur à deux cents francs pour une école primaire élémentaire, et quatre cents francs pour une école primaire supérieure.

On aurait donc pu s'attendre à ce que la loi de 1833 qui avait le mérite de se donner les moyens de son application (en prévoyant clairement le financement) puisse résoudre toutes les difficultés liées à l'expansion de l'alphabétisation, mais il n'en a rien été. En effet, dans beaucoup d'endroits, nombreuses étaient les communes où les écoles primaires continuaient à manquer pour différents motifs : manque de ressources pour la commune qui, trop pauvre, ne pouvait financer l'école, manque de logement convenable pour l'instituteur ou de locaux pour y installer l'école, manque d'instituteurs, ou bien, quand ceux-ci pouvaient exercer leur profession, obligation pour eux d'exercer un second métier. Mais parmi toutes ces raisons, l'une est encore plus importante. Pasquet souligne ainsi que les plus rétifs à la création d'écoles primaires et à leur fréquentation

étaient les citoyens eux-mêmes, soit parce qu'ils étaient trop pauvres pour en payer les frais, soit parce que l'école était située trop loin, soit parce que les parents avaient besoin du travail exécuté par les enfants, même petits, dans d'autres cas.

Le processus est significativement long et laborieux, celui de la lente « construction » d'une généralisation de l'alphabétisation de la population. Il nous faut également remarquer que ce phénomène s'accompagne de l'entrée dans la culture imprimée de nouvelles classes de lecteurs. Martyn Lyons les rassemble dans une triade : les femmes, les enfants et les ouvriers. Rappelons, puisqu'il s'agit d'un véritable paradoxe, que l'expansion du public des lecteurs s'accompagne du développement de l'enseignement. En effet, les progrès de l'enseignement suivent, au lieu de la précéder, la croissance du lectorat. On peut donc dire que la généralisation de l'alphabétisation est un des facteurs qui permet l'émergence d'un nouveau lectorat, un autre facteur tout à fait déterminant et au moins aussi important étant le raccourcissement de la journée de travail. En ayant plus de temps libre, l'ouvrier peut consacrer un certain temps à la lecture. Cependant, Martyn Lyons insiste sur le fait que la généralisation de l'alphabétisation est postérieure aux lois scolaires rendant l'école obligatoire. En effet, selon lui, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture permettait une forme d'indépendance que les notables et les tenants du système ne souhaitaient pas forcément voir généralisée.

4. Les nouveaux lecteurs : le cas des femmes

Selon Martyn Lyons, les progrès de l'alphabétisation au XIX^e siècle se sont accomplis presque malgré les désirs des élites, pratiquement à leur corps défendant. Il déclare ainsi :

Le nouveau public dévorait les romans bon marché. Au XVIII^e siècle, le roman n'était pas regardé comme une forme d'art respectable, mais dans le premier quart de siècle, son statut est désormais assuré. Il devient l'expression littéraire classique de la société bourgeoise triomphante [...] Si les nouveaux lecteurs étaient une source de profit, ils étaient aussi une cause d'anxiété et de malaise pour les élites. Les révolutions de 1848 étaient notamment imputées à la diffusion de la littérature subversive et socialiste chez les ouvriers des villes et les nouveaux lecteurs des campagnes. (Lyons 1987 : 366-367)

Loin de vouloir l'indépendance de ces nouveaux lecteurs, les élites souhaitaient la continuité du système tel qu'il était organisé. Cela était particulièrement vrai pour les filles dont la formation scolaire était très en retard par rapport à celle des garçons, et ce, dans toute l'Europe. Il faut aussi souligner un fait que nous avons relevé plus haut, celui de la division sexuelle dans la répartition des tâches au sein de la maisonnée : aux filles, la lecture devant toute la maisonnée, aux garçons, l'apprentissage du calcul et de l'écriture pour tenir les livres de comptes de la famille.

Après la Révolution, en ce qui concerne l'éducation des filles, le Consulat et l'Empire n'apportèrent aucune nouveauté et ne l'encouragèrent en rien. Simplement, certains éta-

blissements se chargeant de cette tâche qui avaient été fermés pendant la Révolution furent autorisés à rouvrir leurs portes. Le début du XIX^e siècle vit donc l'émergence (qui avait commencé à la fin du XVIII^e siècle et que Madame de Genlis avait su voir) d'un lectorat constitué de femmes. Sous la Restauration, les éditeurs proposent des collections des « meilleurs romans français dédiés aux dames. » A propos de ces collections, Martyn Lyons exprime une opinion réservée en évoquant une sorte de (1987 : 371) « sous-culture féminine ». Cependant, définir une collection par son public plutôt que par son contenu est une véritable innovation. Il faut d'ores et déjà signaler que le choix du roman pour les lectrices féminines ne fait que reproduire la division sexuelle du champ social. Remarquons aussi dès maintenant que la scène de lecture est elle aussi un épisode romanesque très courant dans les romans du XIX^e par un effet de mise en abyme caractérisé. Anne Sauvy souligne ainsi :

La femme qui lit devient bientôt un personnage typique, voire un modèle littéraire. En 1832, Paul de Kock la présente déjà au tout début du roman *Le Cocu* où est décrit un cabinet de lecture. Si une apprentie comédienne loue des vaudevilles pour copier des rôles et si une dame sur le retour demande des mémoires, deux autres clientes permettent de présenter un tableau pittoresque de la lecture féminine populaire. (Sauvy 1991 : 499)

Clélia Anfray décrit de manière exhaustive ce motif littéraire dans son article « La lectrice ou la révélation du désir. Etude de la scène de lecture dans les romans du XIX^e siècle » où elle démontre que la lecture de roman tient lieu de préfiguration d'adultère ou de toute autre transgression. Pour elle, le fait que la femme lise un roman ne crée bien entendu pas le désir en tant que tel, mais en le nommant, elle aide cette dernière à le connaître et à le formuler. Martyn Lyons insiste, quant à lui, sur le contenu discriminatoire du fait que le roman soit « réservé » à la femme :

Cette féminisation du lectorat des romans semblait confirmer les préjugés dominants sur le rôle de la femme et sur son intelligence : si les romans étaient considérés comme la littérature des femmes, c'est parce qu'on voyait en elles des créatures toutes d'imagination, aux capacités intellectuelles limitées, à la fois frivoles et prisonnières de leurs émotions. Le roman était l'antithèse de la littérature instructive. Il demandait peu, et son objectif était de distraire ceux qui avaient des loisirs. Surtout, le roman appartenait au règne de l'imaginaire. Les journaux, les comptes rendus d'événements publics étaient réservés aux hommes ; les romans qui traitaient de la vie intérieure, appartenaient à la sphère du privé où les bourgeoises du XIX^e siècle étaient reléguées. (Lyons 1987 : 372)

Aux femmes, donc les lectures apparemment sans importance et sans transcendance. Pourtant, Clélia Anfray montre bien que cette décision féminine de lire est déjà une victoire en soi et qu'on peut même en quelque sorte la considérer comme une prise de pouvoir symbolique:

Il n'est pas anodin que ce soit justement aux femmes que revient ce type de lecture. Car le livre est un objet qui, du moins dans l'imaginaire du XIX^e siècle est fortement virilisé. Non seulement ce sont les hommes qui décident des lectures de leur femme ou de leurs filles, mais ce sont eux aussi qui possèdent les livres. (Anfray 2005 : 117)

Pourtant, il faudrait peut-être tempérer l'enthousiasme de Clélia Anfray en rappelant la division sexuée des lectures présentée par Anne Sauvy qui insiste sur l'évasion que recherchent surtout les femmes ` par la lecture :

Le roman est [...] la forme privilégiée de la lecture, surtout dans les nouvelles couches sociales de lecteurs et plus encore chez les femmes. Les hommes ne le méprisent certes pas mais le journal, ses nouvelles politiques et ses faits divers les intéressent tout autant. Les femmes, elles, se passionnent pour la fiction. Genre mineur peu auparavant, le roman a acquis ses lettres de noblesse et cette évolution tient sans nul doute au développement de la lecture. L'avidité du public ne saurait se satisfaire uniquement de la poésie, pourtant fort appréciée encore. L'édition des pièces de théâtre est nécessairement le corollaire d'une activité scénique qui ne peut connaître la même expansion. L'histoire, les récits de voyage, les essais et autres genres littéraires sont d'un abord plus aride. Le roman, lui, permet l'évasion totale, multipliable à l'infini, dans les mondes les plus divers. (Sauvy 1991 : 499)

Martyn Lyons rappelle que la femme reste sous la tutelle de l'homme, que ce soit pour les romans, mais aussi pour les journaux. Il revient en effet à l'homme de faire la lecture à haute voix et, partant, de sélectionner les passages convenables pour des oreilles délicates, tout en en censurant au besoin le contenu.

Les romans n'étant pas la seule lecture des femmes, les magazines féminins existaient aussi et se développaient de manière tout à fait significative. Le XIX^e siècle voit l'émergence de nouveaux rapports entre le journal et le livre, le livre et la revue qui annonce que le règne du livre comme seul exemple de la culture de l'imprimé a disparu. Comme le souligne Martyn Lyons:

Recettes et règles de savoir-vivre se retrouvaient dans les magazines féminins, à côté des pages consacrées à la mode. *Le Journal des dames et des modes*, publié de 1797 à 1837, contenait des gravures et des descriptions de vêtements (pour femme mais aussi pour homme). La relève est prise en 1840 par des revues comme *Le Journal des Demoiselles* et *La Toilette de Psyché*. (Lyons 1987 : 370)

A partir de la moitié du siècle, on assiste également à la tentative de lancer des revues féminines défendant la cause des femmes. Parmi les titres de la presse féminine, on peut citer aussi pour la période qui nous intéresse : *Le Journal des Dames et des Modes*, (1798-1848), *La Mode* (1829-1855), *Le Journal des Demoiselles* (1833-1922), *Le Journal des Jeunes Personnes* (1833-1868), *Le Musée des Familles* (1833-1900), *Le Bon*

Ton (1834-1884), *La Corbeille*, (1836-1878), *Le Colifichet*, (1838-1843), *La Sylphide*, (1840-1885), *Le Caprice* (1841-1905), *Le Petit Messenger des Modes* (1842-1889), *Le Moniteur de la Mode* (1843-1913), *Le Magasin des Demoiselles* (1844-1896), *Le Moniteur des Dames et des Demoiselles* (1854-1902). Peu à peu, les magazines de mode commencent à mordre sur le lectorat populaire (et le mot « femme » finira par remplacer celui de « dame » dans les titres).

Martyn Lyons ajoute une caractéristique supplémentaire en évoquant la lecture en groupe : « La lecture jouait un rôle important dans les rapports entre les femmes. Alors que dans les cafés et les cabarets, penchés sur les journaux les hommes parlaient politique, romans et livres pratiques s'échangeaient presque exclusivement entre femmes. » (Lyons 1987 : 373) Retenons aussi l'importance de la figure de la lectrice dans les livres et la peinture. Nombreux sont les peintres qui choisissent ce motif, comme Fantin-Latour, Daumier ou Manet. Mais il est vrai que ces artistes traitent de manière très différente la lecture masculine et la lecture féminine : à l'homme, la concentration, le sérieux, à la femme, la distraction et l'insouciance de celle qui lit pour le plaisir des ouvrages sans densité.

De plus, la différence de traitement ne s'appuie pas seulement sur l'identité de la personne qui s'adonne à la lecture, mais encore sur la classe sociale à laquelle appartient la lectrice. Les peintres choisissent de la représenter de manières distinctes : par exemple, le peintre réaliste Bonvin, qui présente des paysannes ou des religieuses, les décrit très concentrées, ayant interrompu leur tâche. Fantin-Latour, quant à lui, a plutôt représenté les lectrices appartenant à la bourgeoisie, mettant en pratique un certain type de « sociabilité féminine ». Notons enfin que la lectrice va cesser peu à peu d'être l'objet d'une description pittoresque, que ce soit dans le domaine de la peinture ou dans celui de la littérature, car, comme l'écrit Anne Sauvy « elle est devenue tout simplement une institution » (Sauvy 1990 : 447) à la fin du XIX^e siècle. Il aura donc fallu pratiquement un siècle pour vaincre les résistances.

En conclusion, on peut donc souligner qu'il faut toute une conjonction de facteurs afin que les livres cessent de n'être que de simples objets pour parvenir à trouver leurs lecteurs, et, plus difficile encore, leurs lectrices. En nous arrêtant sur la date-charnière de 1830, nous avons montré que tout un faisceau de circonstances doit se former pour atteindre cet objectif ultime. Tout d'abord, en ce qui concerne le relevé des actes de signature des actes de mariage, le rattrapage des femmes augmente de manière significative à partir de 1830. De plus, le prix du livre commence à baisser très progressivement grâce à des améliorations techniques dans sa fabrication, par ailleurs, le développement des lieux de lecture publique, comme les cabinets de lecture, permet d'augmenter le nombre des lecteurs et des lectrices. Et enfin, *last but not least*, les lois visant à développer l'éducation doivent être suivies d'effet pour permettre l'alphabétisation de la population. Or, nous observons un fait curieux, c'est que les Français apprennent à lire et à écrire et l'analphabétisme recule progressivement avant les grandes lois républicaines de Jules Ferry. Elles mettent en place « une école gratuite, laïque et obligatoire » en 1881, et parviennent à diffuser l'alphabétisation sur l'ensemble du territoire. Tout

au long du siècle, la figure de la lectrice commence à émerger en débordant des limites sociales : ce n'est plus seulement l'aristocrate puis la bourgeoise qui lisent, peu à peu, les femmes du peuple rejoignent le groupe de ces nouvelles venues à la lecture. Les différentes compétences s'unifient en enseignant aussi bien aux filles à lire qu'à écrire et à compter ; alors que jusqu'alors, dans le champ des savoirs, s'exerçait aussi un partage sexué des apprentissages. Cependant, la pratique de la lecture, telle qu'elle est représentée par les artistes du temps, dans les tableaux de peinture, dans les gravures, dans les sculptures, voire même dans les caricatures, continue à connoter l'activité de la lectrice sous le signe de la frivolité, de l'évasion, alors que l'homme est toujours représenté avec la concentration que requiert un exercice intellectuel d'importance.

BIBLIOGRAPHIE

- ANFRAY, Clélia (2005) : « La lectrice ou la révélation du désir. Etude de la scène de lecture dans les romans du XIX^e siècle », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*. Vol. 105, pp. 111-119.
- CAVALLO Guglielmo ; CHARTIER Roger (1997) : *Histoire de la lecture dans le monde occidental*. Paris : Seuil.
- COUTY, Daniel (2002) : *Histoire de la Littérature française*. Paris : Larousse, XIX^e siècle, 1800-1851, 463-540.
- DIAZ, José Luis (2011) : « L'invention de la vie littéraire ». Journées d'Études de la SERD, Société des Études Romantiques & Dix-Neuviémistes. Lyon : Institut des Sciences de l'homme de Lyon, 1-29.
- FABRE, Daniel (2000) : « Lire au féminin », *Clio. Femmes., Genre, Histoire*, [<https://clio.revues.org/219>]
- LYONS, Martyn (1987) : *Le triomphe du livre : une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIX^e siècle*. Paris : Promodis.
- PASQUET, Yvonne (1977) : « L'alphabétisation dans le département de la Vienne au XIX^e siècle », François Furet et Jacques Ozouf (dir.), *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Vol II. Paris : Les Éditions de Minuit, 245-293.
- PÉLISSIER Jean-Pierre ; RÉBAUDO, Danièle (2004) : « Une approche de l'illettrisme en France. La signature des actes de mariage au XIX^e siècle dans *l'enquête des 300 familles*. », *Histoire & mesure*. Vol. XIX, n° 1-2, 161-202 [<http://histoire-mesure.revues.org/816>].
- SAUVY, Anne (1991) : « Une littérature pour les femmes », *Histoire de l'Édition française, tome III, Le temps des éditeurs, Du Romantisme à la Belle Époque (1830-1900)*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin. Paris : Fayard, 496-508.
[<http://www.education.gouv.fr/cid101161/loi-sur-l-instruction-primaire-loi-guizot-du-28-juin-1833.html&xtmc=rappel&xtnp=7&xtcr=125>]

PERFIL ACADÉMICO Y PROFESIONAL

Anne AUBRY se licenció en Lettres Modernes por la Universidad de la Sorbona (Paris-IV), realizó el DEA en la Universidad Laval de Québec y se doctoró en la Universidad de Sevilla con la tesis La «venue à l'écriture » de George Sand et de Laure Conan en 2012. Actualmente, es profesora-contratada doctora del departamento de Filología y Traducción de la Universidad Pablo de Olavide, donde imparte asignaturas de lengua y cultura francesas y de didáctica del FLE. Desarrolla su principal actividad investigadora en torno a la marginación de las escritoras en la Historia de la Literatura, especialmente en el siglo XIX, así como sobre el lugar marginal que ocupan las escritoras francófonas contemporáneas Malika Mokeddem y Assia Djebar.

Fecha de recepción del artículo : 15-05-2017

Fecha de aceptación del artículo : 08-07-2017